

OBJET : envoi de la maquette Biogéosciences au ministère le 30/03/09

Vous savez probablement que la DGES a envoyé le 05/03/09 son avis pour le master Biogéosciences qui est défavorable pour l'ouverture. On ne comprenait pas la réponse, peu explicite, et surtout reprenant la structure de l'ancien master Biogéométrie !!! En effet, nous avons expliqué dans notre réponse (d'une trentaine de pages) du 13/10/08 à l'expertise de l'AERES du master Biogéométrie, ayant eu la note C :

- que nous séparions les formations Biogéosciences et Médiat, car le regroupement était trop « artificiel », comme l'avait noté l'AERES
- que Biogéosciences allait intégrer le nouveau M2 « Enseignement SVT » dans le cadre de la réforme de masterisation de la formation des enseignants, ce qui impliquait d'introduire de nouvelles UE de professionnalisation assurées par l'IUFM.

Du coup, on ne comprenait pas pourquoi le 05/03/09 la DGES nous répond avec la structure de l'ancien master Biogéométrie qui n'a plus lieu d'être.

Les responsables des masters Biogéosciences et Journalisme scientifique avons eu rendez-vous il y a dix jours avec la présidence du CEVU (JL Colin, C. Hofmann) et J. Rambaud. JL Colin a rencontré la conseillère établissement de Paris 7 à la DGES. Voici les explications à cette étrange réponse de la DGES.

La DGES est favorable aux spécialités de M2 Espace et milieux et Journalisme scientifique (Médiat). Mais elle trouve que Médiat est trop petit (nb d'étudiants mais aussi en terme d'équipe de recherche) pour justifier une mention indépendante. La DGES veut donc que Médiat reste une spécialité dans une mention plus large. Comme Médiat était avec Biogéométrie jusque là, ils proposent de rester ainsi, n'ayant pas d'autre idée à proposer. Mais ce n'est pas possible. En effet, depuis que l'on a décidé cette séparation en octobre, nous avons travaillé sur la maquette de Biogéosciences dans le cadre de la masterisation. On a décidé de cohabiter avec Paris 12-Val de Marne la spécialité « Enseignement et formation en SVT » du master. On a recentré le tronc commun sur les 2 parcours scientifiques du M1, en enlevant les UE de diffusion des savoirs scientifiques (enseignées par les collègues de Médiat dans l'ancien master Biogéométrie).

Par ailleurs, de nombreuses discussions entre les collègues porteurs de la formation « Journalisme scientifique » et les responsables de l'UFR Lettres-Arts-Cinéma (LAC) ont abouti à la décision d'insérer cette formation dans leur offre de formation. Nous souhaitons donc que la formation Journalisme Scientifique puisse constituer une mention indépendante, appelée à se développer dans un avenir proche avec l'intégration d'une spécialité « documentaire scientifique » et, à plus long terme, d'autres spécialités à configurer autour des métiers de l'édition scientifique ou en association avec le journalisme culturel de Paris 3. On peut prévoir, grâce à la mise en place d'une offre ainsi diversifiée, une augmentation conséquente du nombre d'étudiants scientifiques qui la choisiraient. Si la DGES persiste à vouloir garder Médiat en spécialité et pas en mention, les responsables de cette formation souhaitent la rattacher à une mention de l'UFR LAC mais plus SDV.

La DGES indique dans le document du 05/03/09 : « L' avis est défavorable pour la spécialité "Biogeo : biosphère geosphère" qui **pourra être reconstruite dans le cadre de la réforme en cours de la formation des enseignants** ». Aussi la DGES nous force à rendre notre nouvelle maquette pour pouvoir être habilité l'an prochain.

Nous avons décidé en janvier de bloquer la nouvelle maquette du master Biogéosciences, comprenant le M2 « Enseignement et formation en SVT » afin de ne pas cautionner la réforme. Mais depuis la donne a évolué, avec la réponse de la DGES du 05/03. En effet, ne pas envoyer au ministère la maquette signifie ne plus avoir de master Biogéosciences. Cela aurait un impact désastreux pour la formation des maîtres mais aussi pour la formation en écologie (parcours « Biogéosciences et environnement » du M1), et pour la dominante « géosciences » du master Biogéosciences, qui permet à quelques étudiants de rejoindre le M2 STEP (en nombre limité bien sûr), afin de former des étudiants à la double compétence Bio/géosciences (géomicrobiologie, biogéochimie..)..

Par ailleurs, le ministère (MEN) a reculé dans le cadre de la réforme de masterisation, par l'envoi d'une lettre aux syndicats (20/03/09).

Point 1 : ouverture de discussions sur la place du concours en M2

Point 4 : une partie des obligations de service (1/3) sera consacrée à une formation...retours réguliers en formation. Rappelons nous qu'au début du mouvement c'était à temps plein

Point 6 : ouverture de négociations sur la revalorisation ...pour les jeunes enseignants ainsi que des mesures couvrant l'ensemble des catégories d'enseignant.

Point 8 : pas d'exigence nouvelle de diplômes pour les candidats malheureux de 2009. Ce point est une victoire permettant à nos étudiants de M1 et de prépa capes, qui ont tous passé les écrits de CAPES cette année, de passer le concours 2010

Point 9 : le maintien des concours sous leur forme actuelle en 2010.

Engagement du principe du recrutement par concours nationaux...principe intangible...

Enfin, rappelons qu'en Ile de France, nous étions les seuls en SVT à avoir bloqué les maquettes, puisque Paris 6, Paris 11 et Cergy ont transmis au ministère.

Ne pas envoyer notre maquette pour le 31/03/09, date limite d'envoi, serait donc doublement suicidaire. Nous « plomberions » la formation des maîtres en SVT et à l'environnement/ingénierie écologique à Paris 7. Nous ne pourrions pas développer le lien entre le master STEP et BGS, qui semble pourtant porteur et original. Et ce, alors que les autres universités franciliennes ouvriraient leur M1 enseignement l'an prochain.

Ce vendredi 20/03/09, la présidence du CEVU ainsi que C. Hache, chargé de mission de la Présidence de Paris 7 pour la formation des enseignants, ont réuni les porteurs de maquettes de master enseignement de l'Université. J'ai exposé notre situation. Personne ne s'est opposé à la transmission de notre maquette de Biogéosciences, comprenant notre cas particulier. En effet, les autres disciplines recrutaient en prépa CAPES après un L3, à part nous. Pour eux, ne pas envoyer de maquette de master enseignement implique de ne pas créer de nouveau M1. Pour nous, cela signifie de supprimer un M1 existant et qui marchait bien ! Enfin, les autres disciplines ont décidé d'aménager un parcours enseignement dans leur M1 recherche l'an prochain.

J. Rambaud m'a dit qu'elle est d'accord pour envoyer la maquette lundi 30/03, la date limite étant le 31/03.

Même si on envoie, la maquette, je souhaiterais que l'on n'ouvre que pas le M2 « Enseignement et formation en SVT » l'an prochain. En effet, le concours étant le même en 2010 et les candidats inscrits au concours 2009 pouvant le passer l'an prochain sans nouvelle condition de diplôme (en clair pas besoin de M2 pour eux), je souhaite qu'on maintienne la prépa CAPES SVT un an de plus. Les lauréats au concours 2010 seront fonctionnaires stagiaires en 2010/11 avec seulement 1/3 de décharge (au lieu de 60% actuellement !). Ils devront donc enseigner 12h par semaine, ce qui est beaucoup pour une 1^{ère} année. Aussi nous devons aménager la prépa CAPES l'an prochain pour inclure un stage long en collège/lycée (108h max) et sa formation en accompagnement. En 2009/10, les étudiants auront donc à préparer le concours actuel, difficile d'un point de vue scientifique, et en plus à faire un stage en collège/lycée. Rajouter un M2 avec des examens de master et la rédaction/soutenance d'un mémoire de master serait de trop.

Enfin, il ne me semble pas pertinent d'ouvrir pour un an un M2 enseignement alors que tout risque de changer l'année suivante, puisque X. Darcos annonce l'ouverture de négociations...

Enfin, ne pas ouvrir le M2 l'an prochain est un signe de « résistance / d'opposition » à cette année transitoire ambiguë (concours actuel inchangé, mais nouveau système d'année de stage avec 1/3 de décharge seulement, et pour les candidats qui n'ont passé le CAPES cette année, nécessité d'obtenir un M2, ce qui heureusement pour nous, n'est pas le cas en SVT !).

Pour ouvrir l'an prochain la prépa CAPES SVT, il faut donc que l'IUFM de Paris (Paris 4) ouvre les inscriptions comme c'était le cas jusque là. C'est en bonne voie, et cela sera discuté mercredi 27/03 en CA de l'IUFM. Une dizaine d'IUFM a déjà lancé les inscriptions. Si l'IUFM de Paris refuse (ce qui n'est pas son intérêt), nous serons contraints d'ouvrir le M2 évidemment.

Je vous joins la lettre que l'on souhaite envoyer à la DGES en accompagnement de la maquette, ainsi que le diaporama qui résume la structure du master.

Dans l'attente d'un échange avec vous en conseil de gestion de l'UFR STEP,

Pour l'équipe du master Biogéosciences,

Robin BOSDEVEIX.

Responsable de l'actuelle préparation au CAPES SVT et de la future spécialité « Enseignement et formation en SVT » du master BGS